



Paris le 13 février 2019,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nos valeurs prennent racines et se conjuguent ensemble.

France Bois Forêt est heureuse de vous annoncer que le Syndicat Français de la Construction Bois dénommé AFCOBOIS devient le 23^e membre de l'Interprofession nationale.

Notre Conseil d'administration a adopté à l'unanimité en séance plénière le 07 février 2019 l'adhésion d'AFCOBOIS, qui est une organisation professionnelle dédiée aux entreprises de construction bois et à la réalisation de bâtiments à structure bois.

Les Présidents Michel Druilhe (FBF) et Frédéric Carteret (AFCOBOIS) se réjouissent de ce rapprochement qui est l'expression de valeurs partagées et de collaborations anciennes avec l'Etude bois construction débutée en 2012 et le partenariat avec l'annuaire bois construction. La proximité des deux structures à la même adresse du Cap 120, 120 Avenue Ledru Rollin à Paris 11^{ème} est une opportunité supplémentaire pour fluidifier et renforcer les liens.

AFCOBOIS informe, conseille et met en relation les maîtres d'ouvrage publics, privés ou particuliers et les prescripteurs avec des professionnels de la construction bois, sérieux et compétents.

Les entreprises adhérentes à Afcoboïs se distinguent par leur engagement collectif dans une réelle démarche de qualité et de progrès pour les logements individuels ou collectifs, bâtiments tertiaires, établissements recevant du public, écoles, lycées, extensions, surélévations etc.

Nos valeurs prennent racines et se conjuguent dans une démarche de développement durable par l'utilisation croissante de bois éco certifiés et par une gestion citoyenne des chantiers.

Avec les techniques de construction quelles soient en Bois massif, colombage, ossature bois, poteaux poutres, l'innovation est au service de notre filière.

Depuis des siècles grâce aux arbres nos concitoyens considèrent les maisons en bois comme un espace de bien-être.

Ensemble nous progresserons plus vite et plus loin et nous contribuerons à une meilleure connaissance de nos forêts et des formidables atouts du matériau bois.

Michel Druilhe (FBF) et Frédéric Carteret (Afcoboïs)